

APPEL À CANDIDATURE POUR LES PARCELLES SUIVANTES :

CP – 110 – 119 à 125 – 127 – 131 à 138

CR 198

3.22 HA DE PRAIRIES PERMANENTES

QUARTIER ROBERTSAU - STRASBOURG

Caractéristiques des parcelles libres

Les parcelles libres se situent sur la commune de STRASBOURG au Chemin du Grand Beltzwoerth dans le quartier de la Robertsau. Au total, ce sont 3,22 ha de prairies permanentes qui sont à louer



Les prairies sont situées dans un secteur à **enjeux écologiques plutôt importants** (présence d'un périmètre Natura 2000, présence d'éléments paysagers plutôt diversifiés et présence de Zones Humides sur le secteur). Elles se situent en zones vulnérables au nitrate et sont en partie classées en prairies permanentes non retournables dans la Directive Nitrate.

Les parcelles n°130 à 134 seront louées en Convention d'Occupation Précaire. En effet, celle-ci sont situées sur une zone de restauration possible de zone humide, et pourraient à moyen terme être restaurées. Les autres parcelles seraient louées en Bail Rural.

Cahier des charges pour son attribution

L'Eurométropole de Strasbourg souhaite orienter l'exploitation de la surface libre vers une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement/ L'attribution de la surface libre pourra se faire au profit d'un.e **jeune agriculteur.trice** afin de concrétiser son projet d'installation ou à défaut au profit d'une **entreprise agricole existante** souhaitant se développer ou se diversifier. Les agriculteurs.trices en agriculture biologique pourront être priorisés.

Les clauses environnementales envisagées sont les suivantes :

- Non-retournement de prairie
- Conduite des cultures suivant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (si candidat en bio retenu)
- Maintien et modalités d'entretien de haies, talus, bosquets, arbres isolés.
- Interdiction des produits phytosanitaires
- Limitation de l'apport d'engrais au engrais organique

La bonne application de ces clauses sera contrôlée chaque année et pourra donner lieu, à la demande de l'une des parties, à une rencontre de terrain entre le locataire et les services de l'Eurométropole de Strasbourg. Il est à noter que le non respect de l'une des clauses environnementales retenues conjointement par le propriétaire du foncier et son locataire et inscrites dans le bail rural autoriserait le propriétaire à rompre le bail sans indemnisation pour son locataire.

Le fermage sera fixé par référence à l'arrêté préfectoral en vigueur au moment de la signature du contrat. Une revalorisation annuelle sera effectuée sur la base de l'indice des fermages. Une indemnisation pourra être prévue en fonction de l'ensemble des améliorations apportées par le locataire sur le site, ce au moment de sa sortie. Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé pour justifier de ces améliorations.

Date limite de retour de candidature : 08/03/2026

Modalités :

- par courrier à l'**Eurométropole de Strasbourg, Direction Urbanisme et Territoire – Service Aménagement du Territoire et Projets Urbains, 1 Parc de l'Etoile 67076 Strasbourg cedex**
- par mail à mario.bon@strasbourg.eu

Contact :

Mario BON (mario.bon@strasbourg.eu ; 06 78 69 58 90/ 03 68 98 82 67)

Dossier de candidature Porteur de projet

Identification du demandeur :

Nom et prénom de l'exploitant	
Date de naissance	
Situation familiale	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
Formation / CV	
Motivation	
Aide à l'installation des Jeunes Agriculteurs	Oui <input type="checkbox"/> Date d'obtention : Non <input type="checkbox"/> En cours d'installation <input type="checkbox"/>

Identification de l'exploitation agricole pré-existante

Dénomination de l'exploitation	
Forme juridique	
n° d'immatriculation MSA	
date d'immatriculation	
N° pacage (PAC)	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
Double actif	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Description de l'exploitation pré-existante :

Surface exploitée	
Siège d'exploitation	
Communes d'exploitation	
Exploitez-vous déjà sur la commune où se trouvent les terres objet de la candidature ?	Oui <input type="checkbox"/> Superficie : Non <input type="checkbox"/>
Part de la surface en propriété	
Part de la surface en bail rural	
Part de la surface en convention précaire	
Pertes de surfaces sur les 10 dernières années	Oui <input type="checkbox"/> Superficie : Non <input type="checkbox"/>

Productions animales :

Type	Effectif	Quota	Signe de qualité
Bovins/lait			
Bovins/viande			
Porcs			
Volailles			
Ovins			
Œufs			
Autres			

Productions végétales :

Culture	Surface (ha)	Signe de qualité
---------	--------------	------------------

Blé	
Orge	
Maïs	
Autres céréales	
Oléagineux	
Protéagineux	
Betteraves sucrières	
Tabac	
Houblon	
Pommes de terre	
Légumes de plein champ	
Légumes sous serre	
Fruits	
Horticulture	
Surfaces fourragères	
Prairies naturelles	
Jachères	
Viticulture	

Mode de production :

Agriculture conventionnelle	<input type="checkbox"/>
Haute valeur environnementale (HVE)	<input type="checkbox"/>
Agriculture en conversion (AB)	<input type="checkbox"/>
Agriculture biologique	<input type="checkbox"/>

Circuit de commercialisation :

Vente directe	Oui <input type="checkbox"/> De quel type ? Non <input type="checkbox"/>
Coopérative	<input type="checkbox"/>
Grossiste	<input type="checkbox"/>
Restauration	<input type="checkbox"/>
Autre	

Avez-vous obtenu, au cours des 10 dernières années, l'attribution de parcelles appartenant à la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg ou de l'une des fondations gérées par l'EMS (Œuvre Notre Dame, Apfel, etc.)

- Non
- Oui Quelle surface et localisation ?

Projet à l'origine de la demande (n'hésitez pas à transmettre des éléments ou explications complémentaires en annexe) :

- Motivations à l'origine de la demande d'attribution de parcelles :

- Utilisation prévisionnelle des parcelles (dont rotation prévue) :

- Y a-t-il d'autres exploitations agricoles dans votre entourage proche (époux(se), parent, beau-parent, grand-parent, frère/sœur, oncle/tante...) ; le cas échéant indiquer la superficie concernée, l'orientation technico-économique, le lien de parenté et si une reprise de cet (ces) exploitation(s) est envisagée par vos soins ou si des synergies (achat de matériel, travail en commun...) existent avec votre propre exploitation.
- Avez-vous obtenu par ailleurs l'attribution d'autres parcelles (propriétaires privés ou publics) précédemment exploitées par le même agriculteur ayant libéré les parcelles objets du présent dossier ?
 - Non
 - Oui Quelle surface et localisation ?

- Avez-vous obtenu, au cours des 10 dernières années, l'attribution de parcelles appartenant à la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg ou de l'une des fondations gérées par l'EMS (Œuvre Notre Dame, Apfel, etc.)
 - Non
 - Oui Quelle surface et localisation ?

Stratégie de fertilisation :

NB : Dans le cadre de la mise en place de Baux Ruraux à Clauses Environnementales, cette partie nous permet de mieux comprendre les problèmes que vous rencontrez et les stratégies que vous adoptez pour y répondre.

- Comment gérer vous les besoins en fertilisations de vos cultures ?
- Utilisez-vous un outil de pilotage de la fertilisation et si oui, lequel ?
- Avec quel outil réalisez-vous votre Plan Prévisionnel de Fumure ? Avec quel outil réalisez-vous votre Cahier d'Enregistrement des Pratiques ?

Pièce à joindre impérativement au dossier de candidature :

- Le certificat d'affiliation MSA faisant état du statut agricole et des surfaces exploitées
- Si JA, une attestation de l'ouverture des droits à la dotation JA voire le certificat de conformité
- Le rescrit délivré par les services de l'Etat dans le cadre du contrôle des structures.
Document à solliciter auprès de la DDT – Service agriculture - unité foncier agricole – 14 rue du Maréchal Juin – BP 61003 – 67070 Strasbourg cedex. Ddt-sa-foncier-agricole@bas-rhin.gouv.fr
- Le récapitulatif des assements de votre dernier dossier PAC
- Le dernier avis d'imposition

Note : pour le rescrit, celui-ci prends un certain délai pour vous être retourné. Dans le cas où il n'y pas possible pour vous de le fournir en amont, merci de nous envoyer à minima la preuve de demande.

Date et signature(s) :